

## **Rapport d'orientations budgétaires**

### **Contexte**

Alors qu'en 2020 les conséquences de la crise sanitaire étaient principalement visibles sur les dépenses de fonctionnement, sous-réalisées en raison des périodes de confinement; les résultats de l'année 2021 en laissent apparaître les répercussions sur les recettes, notamment la part relative aux participations des familles en baisse pour cet exercice.

Même si l'ensemble des enseignements a pu reprendre en présentiel en 2021, l'activité du Conservatoire n'a pas pu être entière, particulièrement s'agissant de la diffusion (organisation de concerts et manifestations).

Conjointement aux incidences de la crise sanitaire, l'établissement a entamé une mutation à deux évolutions majeures. D'abord à compter d'avril 2021, le comité syndical a adopté l'installation d'une direction en binôme, plaçant la direction pédagogique et artistique et la direction administrative et financière à un même niveau, chacune sous l'autorité directe de la Présidence du Conservatoire. Le binôme a été effectif à partir du début du mois de juin avec le recrutement de la directrice pédagogique et artistique aux côtés de la directrice administrative et financière en fonction. Puis à partir du mois de septembre le Comité Syndical a été renouvelé à la suite des élections départementales. L'installation de la nouvelle instance et la désignation d'une nouvelle présidence se sont traduites par une autre gouvernance et une nécessaire appropriation des enjeux actuels du Conservatoire.

L'ensemble de ces événements ont amené à différer la mise en œuvre de certaines des orientations définies pour 2021, dont la modernisation de l'activité d'enseignement au Conservatoire.

Le débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2022 constitue en conséquence, en partie, un rappel de certaines des orientations inscrites l'année passée. Il en contient aussi de nouvelles, engageantes pour l'établissement, l'inscrivant en tant qu'acteur majeur dans la politique départementale d'accès à la culture, notamment en faveur des jeunes.

### **I) Orientations en termes d'activité**

Les axes de travail pour 2022 sont de trois ordres :

- La modernisation de l'activité du conservatoire par l'informatique et le numérique
- Le déploiement sur l'ensemble du département des actions d'éducation et d'enseignement artistique et culturels notamment dans le cadre du milieu scolaire
- Le renforcement de la territorialité des missions du Conservatoire à travers ses quatre pôles territoriaux d'enseignement

La réalisation de ces orientations implique des évolutions dans l'organisation, le fonctionnement et l'investissement financier de l'établissement précisés ci-après.

## 1) Modernisation de l'activité

La modernisation de l'activité du Conservatoire était déjà un des objets du DOB au titre de 2021. Celle-ci porte tant sur les équipements que sur les méthodes travail. Elle concerne les deux secteurs professionnels du Conservatoire l'administratif/technique et l'enseignement.

### Secteur professionnel administratif/technique

Les services administratifs/techniques du Conservatoire fonctionnent aujourd'hui avec des équipements obsolètes occasionnant régulièrement des entraves à la réalisation des tâches quotidiennes. Les besoins portent sur le **renouvellement de la quasi-totalité du parc informatique et de l'ensemble des équipements téléphoniques** lesquels permettront aux douze agents concernés, répartis sur quatre sites différents (bureaux du siège et de l'antenne à Rodez, antennes de Villefranche-de-Rouergue et de Millau) de bénéficier de conditions de travail bien plus adaptées et efficaces. Le renouvellement de ces équipements permettra aussi l'utilisation de la visio, actuellement non disponible pour la plupart des agents.

L'acquisition de ces matériels exige d'être assortie des **installations et logiciels informatiques adaptés** (messagerie sécurisée, gestion de documents (GED) ...).

Enfin, la souscription d'un contrat visant à bénéficier d'un **hébergement externe de l'ensemble des données gérées par le Conservatoire** garantira une sécurité nettement améliorée de l'accès aux informations et permettra effectivement l'organisation du télétravail.

### Secteur professionnel enseignement

Les périodes de confinement imposées à partir de 2020 ont constitué une contrainte au recours à de nouvelles méthodes de travail. L'adaptation des enseignements a fait émerger de nouvelles organisations possibles et l'intérêt du recours aux moyens numériques. Les enseignants, les familles, les élèves ont retiré une expérience de cette situation laquelle constitue une amorce à l'évolution des méthodes de travail et de relation au Conservatoire.

Cependant, si ces adaptations spontanées démontrent une réelle capacité et volonté du corps professionnel à maintenir et préserver la transmission des savoirs, il demeure primordial de structurer la modernisation possible des enseignements au Conservatoire.

Le DOB 2021 prévoyait que l'écriture du futur projet d'établissement pour la période 2021-2026 comporte un volet de modernisation des méthodes d'enseignements. Cet objectif reste d'actualité.

Les enseignements classiques privilégiant le contact direct élève-enseignant pourront être enrichis et dynamisés par le recours à des supports numériques innovants (écrans interactifs, padlets) permettant d'élargir les méthodes d'apprentissages et de prolonger les échanges au-delà de la temporalité du cours (mise en place d'un espace numérique de travail).

La conduite d'une étude de l'évolution du système d'information du Conservatoire, englobant les antennes territoriales, constitue un préalable important. La fourniture des équipements adaptés est également à intégrer (ordinateurs portables et écrans pour équiper certaines salles dans un premier temps). Enfin, la formation des enseignants à l'utilisation des supports et outils numériques choisis est à prévoir.

**Un effort financier de modernisation de l'activité du Conservatoire incluant l'acquisition des équipements, les contractualisations nécessaires et la formation des agents est à prévoir sur le budget 2022 affectant tant la section de fonctionnement que d'investissement.**

## **2) Accroissement des interventions en milieu scolaire et extra-scolaire en faveur des plus jeunes**

Les répercussions de la crise sanitaire sur l'activité du Conservatoire sont visibles dans le résultat financier de l'établissement. Même si le taux des inscriptions s'est bien maintenu, la recette est diminuée; baisse inhérente aux réductions tarifaires appliquées résultant des incidences de la crise sanitaire sur les enseignements et à la centaine d'inscriptions perdues. Ce constat encourage à trouver de nouveaux leviers financiers.

Cet impératif se conjugue avec un programme de diversification de l'activité afin d'ouvrir l'accès du Conservatoire au plus grand nombre, surtout aux jeunes.

Bien ancré dans son rôle de contributeur à l'attractivité territoriale, le Conservatoire peut faire évoluer son offre de service. L'Education et l'Enseignement Artistiques et Culturels, dans les deux spécialités du Conservatoire, la musique et le théâtre, est un domaine à accroître dès la prochaine rentrée de septembre 2022.

Aujourd'hui, l'établissement assure des interventions en milieu scolaire et extra-scolaire. Ces actions répondent toutes à une demande, soit des écoles, soit des collectivités ou structures porteuses. Elles mobilisent annuellement un peu plus de 4200 heures d'enseignement, soit 11% du volume horaire total d'enseignement mobilisable. Une trentaine d'enseignants (sur 67 recrutés) sont intervenants, régulièrement sur l'année scolaire ou ponctuellement sur des périodes allant de quelques semaines à quelques mois.

Conformément aux orientations adoptées par le Comité Syndical le 13 janvier 2022, visant à placer le Conservatoire en tant qu'acteur incontournable du projet culturel départemental et à l'engager dans un partenariat rapproché avec les services culturels du Conseil Départemental, l'établissement doit construire et proposer un programme en matière d'enseignement et d'éducation artistiques et culturels en faveur des jeunes, ambitieux et mieux réparti sur l'ensemble du territoire départemental.

**L'engagement du Conservatoire sur cet axe de travail pour 2022 comporte une extension à un double niveau :**

- **généralisation des interventions en milieu scolaire et extra-scolaires sur chacun des quatre pôles territoriaux d'enseignement par la proposition d'une offre de dispositifs**
- **élargissement significatif de la volumétrie horaire d'enseignement affectée aux interventions en milieux scolaire**

**nécessitant :**

- **de mobiliser du temps de formation en faveur des enseignants pour accompagner le changement**
- **de prévoir des moyens humains pour se donner les possibilités de répondre aux attentes**
- **d'engager plus largement les réparations nécessaires des instruments du Conservatoire, aujourd'hui non utilisables et de continuer à programmer des acquisitions.**

### **3) Renforcement de la territorialité des missions du Conservatoire**

En cohérence avec l'objectif de déploiement départemental et d'élargissement de son champ d'actions, le Conservatoire renforce ses quatre pôles territoriaux d'enseignement instaurés en 2018.

A l'échelle de chacun de ces pôles, l'ensemble des missions de l'établissement d'enseignement artistique devront s'y retrouver.

Les enseignements artistiques dispensés dans les antennes territoriales sont confirmés y compris les expérimentations de développement de pratiques collectives (du chant essentiellement) et d'ateliers, notamment de musiques actuelles, visant à intéresser de nouveaux usagers et à les fidéliser.

Les actions d'Education et d'Enseignement Artistiques et Culturels seront à identifier et à organiser au niveau du pôle, garantissant un équilibre de répartition. Déjà, ce principe organisationnel est effectif sur le pôle Nord Aveyron et est en voie de déploiement sur les pôles Ouest Aveyron et Sud Aveyron par la mobilisation de temps d'enseignants pour prospecter et présenter les possibles dispositifs d'interventions en milieu scolaire et extra-scolaire.

La diffusion artistique, vecteur promotionnel et vitrine des partenariats culturels locaux du Conservatoire est également construite de façon à se répandre sur tout le territoire du pôle, à démontrer la capacité de l'établissement à sortir hors de ses murs et à valoriser les existants locaux.

Enfin, le positionnement, en niveau de proximité, d'un relais de communication, agissant dans le cadre de la stratégie globale de l'établissement définie en ce domaine, devrait assurer une meilleure lisibilité et efficacité de toutes les missions mises en œuvre sur le pôle.

**L'efficience de ce renforcement passe par :**

- **une réorganisation des services administratifs avec notamment le positionnement d'un agent référent administratif par pôle chargé des fonctions administratives et d'accueil, de diffusion et d'action culturelle, de communication et de relations extérieures locales**
- **une redéfinition des fonctions imparties aux coordonnateurs de pôles actuellement en place constituant la suite logique visant à une optimisation de l'organisation globale du pôle**
- **la définition d'une stratégie de communication globale et complète (communication artistique et communication institutionnelle) du Conservatoire.**

**Ces mesures pourront nécessiter des engagements financiers au plan de matériels (pour la communication) et/ou de besoins de formations pour favoriser la montée en compétence des agents administratifs**

## II) Orientations budgétaires 2022

Sur la base de l'activité et des charges actuelles, le budget du Conservatoire est équilibré à 3M100€.

### 1) Principales charges de fonctionnement

#### Charges à caractère général

Les charges à caractère général ont été particulièrement variables au cours de ces dernières années. Les deux dernières notamment, 2020 et 2021, ne peuvent pas être considérées comme des années de référence. La baisse importante des dépenses traduit en effet les répercussions de la crise sanitaire sur l'activité de l'établissement (impossibilité de réaliser la saison culturelle, limitation des frais de déplacements en raison des confinements).

Pour 2022, à la connaissance des orientations présentées de nouvelles dépenses seront à prévoir sur les charges à caractère général en raison des divers besoins relevés :

- de recours à des prestataires extérieurs (contrats de logiciels et de services informatiques)
- en matière de formation,
- en matière de téléphonie,

et aussi pour :

- relancer une pleine saison artistique
- enrichir les expériences et les apprentissages artistiques par le développement de master class et d'ateliers
- augmenter les réparations d'instruments, un gros retard étant relevé en ce domaine.

Le niveau de dépenses pour ce chapitre budgété en 2021 était de 355 200€.

Compte-tenu du taux de 20% restant à réaliser sur ce chapitre en 2021, **les charges à caractère général en 2022 sont évaluées stables par rapport à 2021, soit autour de 355 200€.**

Toutefois deux autres actions sont susceptibles de participer à l'évolution de la dépense de ce chapitre :

- l'augmentation de la prise en charge des tickets restaurant pour améliorer le volet action sociale en faveur de tous les agents (+ 14 000€)
- la réalisation d'un audit psycho-social et organisationnel pour optimiser le fonctionnement de l'établissement (+ 20 000€ (estimation))

#### Charges de personnel

Les résultats des cinq dernières années démontrent une maîtrise de la masse salariale. L'effectif reste stable. Les variations observées à la baisse sont inhérentes aux mouvements de personnels (départs d'agents avec ancienneté) et aux recrutements, parfois en décalage, d'agents débutant leur carrière.

Pour l'exercice 2022, plusieurs évolutions feront progresser les dépenses inhérentes au chapitre 012.

Certaines sont effectives :

- la mise en œuvre du RIFSEEP en faveur des agents administratifs et technique, régime indemnitaire effectif depuis janvier dernier,
- l'effectivité en année pleine des deux recrutements d'agents administratifs (dont un sur un poste vacant en 2021) et du recrutement des enseignants chefs de chœur/chant choral
- le recrutement à temps non complet d'un agent d'accueil afin de garantir l'élargissement de l'ouverture de l'antenne territoriale de Rodez (plus d'ouverture le samedi et lors des vacances scolaires) ;

d'autres sont projetées:

- la reprise entière de la saison culturelle et l'organisation des jurys en présentiel générant le recours à des personnels extérieurs,
- le besoin de recrutements de personnels notamment afin de pouvoir répondre aux besoins d'enseignement non couverts à ce jour et à l'objectif d'accroissement des interventions en milieu scolaire et extra-scolaire.

Principalement, seront privilégiés le recrutement d'enseignants ayant des compétences de musiciens intervenants (dumiste) garantissant l'organisation des actions en faveur des jeunes via les écoles et d'un enseignant de théâtre afin de davantage déployer cette spécialité au-delà du secteur ruthénois.

Certaines des évolutions ayant déjà fait l'objet d'une budgétisation en 2021 sans pouvoir être réalisées (personnels extérieurs, régime indemnitaire, poste agent d'accueil et administratifs) **le même niveau de crédits qu'en 2021 peut être maintenu, soit 2.914 M.**

## **2) Principales recettes de fonctionnement**

Aujourd'hui la **structuration budgétaire des recettes reste peu évolutive** dans la mesure où la principale source de financement, les contributions statutaires des collectivités adhérentes, seront constantes en 2022. En effet, le pacte de solidarité prévoyant une réduction de ces contributions de -2.5% sur une période de trois ans est arrivé à son terme l'année dernière.

### Contributions statutaires

Les **contributions statutaires en 2022** sont prévues identiques à celles de 2021 et se répartissent ainsi :

- 58% part du Conseil Départemental de l'Aveyron : 1 267 500€
- 42% part des Communes et des Groupements de communes : 932 264.81€

Soit un total de **2 199 764.81€**

En complément à leurs participations financières les collectivités adhérentes apportent divers soutiens :

- Moyens humains (2 ETP) mis à disposition à titre gracieux par le Conseil Départemental représentant une économie annuelle pour le Conservatoire de 118 000€
- Moyens logistiques : mutualisation de services (affranchissement, véhicules) et travaux d'imprimerie (Conseil Départemental)
- Locaux mis à disposition à titre gracieux de la part des collectivités territoriales ou des groupements adhérents

### Conventionnements

Les objectifs de recettes liées aux **conventionnements** sont estimés à la hausse pour l'exercice budgétaire 2022. L'exercice 2021 permet de constater une réelle reprise de l'activité partenariale avec un résultat supérieur au montant budgété (+ 21 500€).

Pour 2022 le déploiement des interventions en milieu scolaire et extra-scolaire devraient générer de nouveaux conventionnements et donc de nouvelles recettes. Toutefois les répercussions de celles-ci sur le résultat 2022 seront partielles et visibles seulement à partir du dernier trimestre de l'année 2022 (les nouvelles conventions débiteront à partir de la prochaine rentrée). L'essentiel de la recette à attendre se répercutera plutôt sur l'année 2023. Il est proposé de considérer une **évolution de recettes, partant du résultat 2021, de l'ordre de 15 000€.**

### Participation de l'Etat

La **subvention de l'Etat** sollicitée en 2022 est d'un montant total de 136 000€, **soit + 6 000€** au titre de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle – renforcement des interventions en milieu scolaire.

La subvention attribuée en 2021 s'élevait à 130 000€.

### Participations des familles

Cette recette constitue l'autre évolution prévisible sur les recettes, l'objectif étant d'atteindre un niveau approchant le résultat de 2019 (549 000 euros).

Partant du résultat de 2021 (399 455€) et d'une prévision d'augmentation des inscriptions de 10%

(soit +120 inscrits), **une recette supplémentaire de l'ordre de 50 000€ peut être attendue.**

Cette progression pourra reposer notamment sur le déploiement des cours collectifs (éveils et pratiques collectives (chant choral).

### **3) Prévisions d'investissements**

Par rapport aux années passées, pour répondre aux besoins de renouvellement informatique et pour continuer à réaliser des acquisitions d'instruments une **dépense plus importante en matière d'investissement** sera à prévoir.

Sur la base des **besoins d'équipements en informatique et en téléphonie** en vue de la modernisation de l'activité du Conservatoire dans les deux secteurs professionnels, administratif/technique et enseignement, un accroissement de la dépense serait à prévoir sur le compte 2183 « Matériel de bureau et matériel informatique » de l'ordre de 19 000€, **soit un total à prévoir sur le compte 2183 de 34 000€.**

Concernant le **renouvellement du parc d'instruments et des équipements liés à l'enseignement** artistique, l'hypothèse d'une augmentation de 100% de la dépense réalisée en ce domaine en 2021, constituerait une **dépense supplémentaire de 10/11 000€, soit un total à prévoir sur le compte 2188 de 21 000€.**

En revanche **les recettes d'investissement en 2022 resteront stables.** Constituées des opérations d'ordre, du fonds de compensation de la TVA et d'autres immobilisations financières, le montant total devrait se situer **autour de 14 000€.**

## Orientations budgétaires 2022

	BP 2021	Orientations 2022	Variation	Observations
Recettes de fonctionnement	4 191	4 262		
	908.00	764.00	70 856.00	
002: Excédent de fonctionnement reporté	1 119	1 139		
	653.00	500.00		
Chapitre 013: Atténuation de charges	22 900.00	25 000.00		
Chapitre 70: Produits des services	25 200.00	23 700.00		hors TR (+14000)
Chapitre 74: Dotations et participations	3 023	3 073		
	155.00	564.00		
Chapitre 77: Produits exceptionnels	1 000.00	1 000.00		
Dépenses de fonctionnement	3 291	3 299		
	225.00	899.00	7 895.00	
Chapitre 011: Charges à caractère général	355 200.00	355 200.00	0.00	hors TR et audit (+34000)
	2 914	2 914		
Chapitre 012: Charges de personnel	000.00	000.00	0.00	hébergement ext. données CRDA
Chapitre 65: Autres charges	6 505.00	14 400.00	7 895.00	
Chapitre 67: Charges exceptionnelles	4 600.00	4 600.00		
Chap 042: Opération d'ordre	10 920.00	11 699.00		
<b>Epargne brute</b>	<b>900 683.00</b>	<b>962 865.00</b>	<b>62 961.00</b>	
Dépenses d'investissement	19 500.00	49 500.00	30 000.00	
Chapitre 20: Immobilisations corporelles	3 000.00	3 000.00	0.00	
Chapitre 21: Immobilisations incorporelles	15 000.00	45 000.00	30 000.00	dont instruments + info + tél
Chapitre 27: Prêts	1 500.00	1 500.00		
Recettes d'investissement	90 240.00	88 972.00	128.00	
001: Excédent d'investissement reporté	76 848.00	74 673.00		
Chapitre 10: Dotations de l'Etat (FCTVA)	972.00	1 100.00	128.00	estimation
Chapitre 27: Prêts	1 500.00	1 500.00	0.00	
Chap 040: Opération d'ordre	10 920.00	11 699.00		
<b>Solde à financer investissement</b>	<b>70 740.00</b>	<b>39 472.00</b>		

Recettes de fonctionnement hors Résultat reporté	3 123 264.00
Dépenses de fonctionnement	3 299 899.00
<b>Solde à financer en fonctionnement</b>	<b>176 635.00</b>
Dépenses d'investissement hors résultat reporté	49 500.00
Recettes d'investissement	14 299.00
<b>Solde à financer en investissement</b>	<b>35 201.00</b>

Total restant à financer hors résultat reporté	211 836.00
Résultat reporté	1 214 173.00
<b>Solde disponible</b>	<b>1 002 337.00</b>